

La Ville de Magog se situe dans un environnement qui promeut la culture, l'activité physique et la protection de l'environnement. Au cœur de l'Estrie, région touristique d'excellence, en bordure du lac Memphrémagog et à proximité du mont Orford, la Ville dispose d'un budget d'environ 74 millions et a une population de plus de 26 600 personnes.

La Ville guide ses choix, ses décisions et ses actions sur ses valeurs organisationnelles qui sont le respect, l'esprit d'équipe et de collaboration, la créativité et l'innovation, l'efficacité, l'approche client et finalement, le plaisir, le bien-être et la qualité de vie au travail (QVT). Elle est présentement à la recherche d'un(e) :

Directeur ou directrice des Travaux publics

Les responsabilités

À ce titre, vous aurez la responsabilité d'assurer la gestion de l'ensemble des activités reliées à l'entretien des infrastructures municipales, notamment la signalisation, le déneigement, l'entretien des bâtiments et de la chaussée ainsi que les activités reliées aux travaux d'entretien préventif de nettoyage et de réparation des conduites municipales d'égouts et d'aqueduc. La gestion d'Hydro-Magog et des ateliers mécaniques, la production d'eau potable ainsi que l'épuration des eaux feront également partie intégrante de votre mission.

L'un de vos principaux mandats consistera à assurer l'implication, le développement et la mobilisation des ressources humaines qui vous seront confiées dans un contexte où la qualité des services est une préoccupation première de l'organisation. Visionnaire, créatif et doué d'une forte capacité d'écoute, vous saurez mettre en avant-plan des approches novatrices et modernes dans la gestion des travaux publics en fonction des orientations et objectifs émanant de la direction générale et du conseil de ville.

Le profil

Vous êtes reconnu par vos pairs pour votre habileté à mobiliser votre personnel ainsi que votre capacité à structurer et organiser les activités relevant de votre champ de compétence. Vous détenez de préférence un diplôme d'études universitaires en génie civil et êtes membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Toutefois toute formation équivalente et pertinente sera considérée. Vous avez à votre acquis une expérience d'au moins dix ans en supervision de travaux dont cinq comme gestionnaire en milieu syndiqué. Vous pourrez considérer comme un atout important le fait d'avoir œuvré dans le domaine municipal.

Conditions de travail

La rémunération sera établie en fonction de l'expérience et des qualifications du candidat retenu. La Ville de Magog offre un programme de rémunération complet et concurrentiel, incluant un régime de retraite à prestations déterminées ainsi qu'un plan complet d'assurances collectives.

Toute personne intéressée et possédant les qualifications requises doit soumettre son curriculum vitae par courriel à **michel.beaudoin@axion.ca** en toute confidentialité, et ce, avant le 24 juin 2017.

La Ville de Magog souscrit à un programme d'accès à l'égalité et elle encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Nous *communiquerons* **seulement** avec les personnes qui seront retenues pour une entrevue.